

## **Séance du conseil communal du 8 février 2019**

Présents: Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre, MM., Leweck Jim, Junker Raymond, échevins, MM., Agnes Marcel, Braconnier Jean, Cannivy Joseph, Nockels Charles, Rodenbour Marc, Schreurs Guy, conseillers.

M. Alain Weber, secrétaire communal.

Absent excusé : néant

### **- Modification ponctuelle PAP Michelau**

Le conseil communal décide unanimement de donner un avis favorable pour la modification ponctuelle moyennant procédure allégée du projet d'aménagement particulier du 5 février 2008, réf. 15329/46C, présentée par gap architectes 27 route du vin, L-6841 Machtum et PACT s.à r.l., 58 rue de Machtum, L-6753 Grevenmacher, pour le compte de Monsieur Rudolf WILLEMS, Auf der Jeuch 1, D-54662 Speicher.

### **- Modification ponctuelle du PAG, partie écrite**

Les conseillers communaux décident unanimement d'augmenter définitivement le coefficient maximum d'utilisation du sol de 0,4 à 0,65.

### **- Morcellement d'un terrain à Welscheid**

Le conseil communal décide à 8 voix pour et une abstention de donner un avis défavorable pour le morcellement de terrain de la parcelle inscrite au cadastre sous le numéro 904/2114, dans la commune de Bourscheid, section D Welscheid, « Waarkstrooss ».

### **- Droit de préemption Michelau**

Les conseillers décident unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption pour les parcelles inscrites au cadastre de la Commune de Bourscheid, section D de Michelau aux numéros 308/4254, lieu-dit « Im Brill », 309/4255, lieu-dit « Im Brill » et 310/4258, lieu-dit « Sauerstrooss ».

### **- Acquisition de terrain, accord de principe**

Le conseil communal charge le collège échevinal à négocier l'acquisition de la parcelle inscrite au cadastre de la Commune de Bourscheid, section C Bourscheid, parcelle no 348 (21 ares 40 ca) avec le propriétaire à 850,00 € l'are.

### **- Nouveau membre supplémentaire pour la Commission d'Intégration**

Le conseil communal nomme unanimement Madame Conception PARERAS PAGES nouveau membre de la Commission d'Intégration.

- **Subsides extraordinaires**

Les conseillers communaux accordent des subsides extraordinaires de 200 € au Télévie Kiischpelt, de 100 € à natur&ëmwelt et de 200 € à l'Association Luxembourg Alzheimer.

- **Plan de gestion des forêts 2019**

Le conseil communal approuve le plan de gestion annuel 2019 de l'Administration nationale des forêts pour la propriété sylvicole de la commune de Bourscheid.

- **Règlement de circulation temporaire - (art 5.3 de la loi du 6.7.2004): CR 349 « Hauptstrooss » et « chemin du Kohn » à Scheidel du 14 janvier 2019 jusqu'à la fin des travaux**

Les conseillers communaux confirment unanimement le règlement d'urgence édicté par le collège échevinal en date du 19 décembre 2018, modifiant temporairement le règlement de la circulation de la commune de Bourscheid en interdisant toute circulation sur la partie du CR349 « Hauptstrooss » entre le « chemin du Kohn » et la « Duerfstrooss » à Scheidel à partir du 14 janvier 2019 jusqu'à la fin des travaux.

- **Nomination d'un délégué auprès du COPIL Natura 2000 « Atert-Warkdall »**

Le conseil communal nomme à l'unanimité Madame Annie NICKELS-THEIS comme représentant de la Commune de Bourscheid auprès du Comité de pilotage Natura 2000 « Atert-Warkdall ».

- **Approbation du contrat de bail pour le logement dans l'ancienne école de Lipperscheid**

Le conseil communal décide unanimement d'approuver le contrat de loyer concernant la location du logement de l'ancienne école de Lipperscheid, contre un loyer mensuel de 625,00 € pour la durée de deux mois.